

Le Humanlab Saint-Pierre s'offre le prix du design du concours Fab Life

PALAVAS-LES-FLOTS

L'invention du dispositif Petanca qui permet aux personnes ayant des difficultés de préhension de tenir et de lancer facilement une boule de pétanque a séduit le jury.

Jean Noté

jnote@midilibre.com

Coordinateur du Humanlab Saint-Pierre, rue Giniès-Marès à Palavas-les-Flots, Benoît Sijobert affiche un large sourire en ce début février. Il est récompensé du prix du Design dans le cadre du concours Fab Life.

Porté par Handicap International, ce concours, dont c'est la 24^e édition, met à l'honneur des inventions visant à faciliter et à améliorer le quotidien des personnes à besoins particuliers.

« Nous participons pour la première fois à ce concours et nous obtenons un prix. C'est une

bonne surprise et une énorme satisfaction. Nous allons recevoir 1 500 € de bons d'achat à Leroy Merlin, ce qui va nous permettre d'acheter du matériel », se félicite Benoît Sijobert. Il a été primé pour l'invention du dispositif Petanca. Celui-ci se fixe facilement à la main et permet facilement de tenir et de lancer une boule de pétanque pour les personnes ayant des difficultés de préhension.

Une licence partagée

« Cette invention a été réalisée pour et avec Christophe, membre du Humanlab atteint de tétraplégie, qui voulait rejouer à la pétanque. Grâce à cette adaptation, lui qui est dans l'inca-



Le dispositif Petanca permet à Christophe de rejouer à la pétanque. DR

pacité de saisir un objet rond, peut à nouveau profiter des parties avec ses amis. Depuis quelque temps, il pratique même la boccia », explique Benoît Sijobert.

Partis d'un premier prototype réalisé en thermoformé dans un centre de rééducation, Benoît Sijobert et Christophe ont conçu et dessiné l'objet en 3D à l'aide d'un logiciel. Puis, ils ont imprimé une première version.

Après quelques parties, ils ont effectué plusieurs modifications ergonomiques pour aboutir à la version finale : « Elle peut s'utiliser soit dans la paume, soit sur le dos de la main, en fonction de la pathologie ».

Désormais, la licence de l'invention est disponible sur internet. Elle peut être partagée par tous et améliorée encore. Toutefois, un industriel ne peut pas se l'approprier et l'utiliser.